



QUI SE JUSTIFIE S'ACCUSE !

L'UFAP Unsa Justice revendique dans un communiqué du 27 janvier 2020, que le plan de requalification du corps de commandement permettrait 70% de promotion interne pour l'accès au grade de Lieutenant, pour les agents du CEA.

Venant d'un syndicat de « cogestionnaires » anéantissant un mouvement d'ampleur des personnels pénitentiaires en janvier 2018 qui réclamaient notamment la catégorie B, cela pourrait porter à sourire, mais le goût reste encore très amer.

Les promesses n'engageant que ceux qui les croient ! D'autant qu'en regardant le titre de leur communiqué avec un petit « smiley », celui-ci n'a que pour message littéral que de « cracher à la gueule » des personnels quand on prend connaissance de son contenu.

Comme à leur habitude, ce « syndicat » multiplie les communiqués pour vanter que 70% des postes d'officier seront pourvus pour des personnels du CEA sans afficher clairement les dessous de leur propos. Rappelons tout de même que seront majoritairement bénéficiaire de cette promotion les 1^{er} Surveillants et Majors.

Pour **FO Pénitentiaire**, notre lecture de cette propagande nauséabonde n'est pas la même. En effet, le **Décret n°2006-441 du 14 avril 2006 portant statut particulier des corps du personnel de surveillance de l'administration pénitentiaire a été modifié à cause de ce plan de requalification**. Les postes requalifiés sont au nombre de 1700 et seront attribués exclusivement aux 1^{er} Surveillants et Majors. Pour les recrutements à venir, celui-ci se fera dans la limite de 30% des postes et non 70% comme annoncé dans leur communiqué. Rappelons que la proportion des postes pour devenir officier s'établit maintenant de la façon suivante :

- 30% au concours Externe ouvert à tous les détenteurs d'un BAC+2
- 40% au concours Interne ouvert à TOUS les fonctionnaires ayant 4 ans de fonction publique
- **25% par le biais de l'Examen Professionnel pour les 1^{er} Surveillants et Major**
- **5% au titre du Tableau d'Avancement pour les 1^{er} Surveillants et Major**

SOIT SEULEMENT 30% GARANTIS POUR UNE TOUTE PETITE PARTIE DU CEA !!

Par une simple opération en croix, seulement à peine 5% de tout le CEA passera en B dans le meilleur des cas. Très loin malheureusement des perspectives audacieuses que tentent de nous faire croire ces vendeurs de rêve en sortant un chiffre démagogique de 70%.

D'ailleurs aucune communication de la part de ce même syndicat sur ces 1700 Premiers Surveillants et Majors promus en B quant à leur remplacement.

Tout comme « cette organisation » ne fait aucune communication sur les Heures Supplémentaires générées par le retrait de l'Art 10. Payés ou non ? Récupérés ou non ? Les réponses commencent malheureusement à tomber et ne sont pas favorables aux personnels !

Les Personnels Pénitentiaires ne sont pas dupes sur l'art de communiquer de l'UFAP Unsa Justice pour vendre du vent.

**DONC RIEN DE NOUVEAU HORMIS DE LAISSER 25000
PERSONNELS EN CATÉGORIE C !**

FO Pénitentiaire – le 29 janvier 2020

